

VOS GARANTIES AVEC L'ASSURANCE

CASSE /VOL/ ANNULATION DECATHLON ASSURANCE

PARTEZ SKIER SEREIN AVEC L'ASSURANCE DECATHLON

Voir conditions générales sur www.skimium.com

NOS AVANTAGES	NOUS PRENONS EN CHARGE	LES CONDITIONS D'APPLICATION *	FRANCHISE	TARIFS
Si vous deviez annuler votre séjour avant le départ ...	Le remboursement jusqu'à 2000€ de vos frais d'annulation de location du matériel de ski dans les cas suivant :	Accident, maladie, hospitalisation ou décès accidentel (y compris rechutes d'accident ou maladie dont serait victime l'assuré, son conjoint, un membre de sa famille, ou toute personne vivant avec lui.	NON	Adulte = 2€ par jour et par paire de ski Junior = 1,50€ par jour et par paire de ski
		État de grossesse non connu au moment de l'adhésion et contre indiquant le voyage par la nature même de celui-ci, grossesse, pathologique, fausse couche, interruption thérapeutique de grossesse, accouchement et leurs suites survenant avant le 8ème mois.	NON	
		Dommages matériels ou vols importants, survenant au Domicile de l'Assuré ou à ses locaux professionnels.	NON	
		Licenciement économique à condition que la procédure n'ait pas été engagée avant l'adhésion à la garantie.	NON	
		Obtention d'un emploi salarié ou d'un stage rémunéré avant le Départ alors que l'Assuré était inscrit à l'ANPE.	NON	
		Modification ou suppression du fait de l'employeur de la période de congés payés précédemment accordée pour effectuer le voyage.	20% du montant de l'indemnité	
		Convocation à un examen de rattrapage universitaire à une date se situant pendant le voyage prévu.	NON	
		Convocation à une date se situant pendant le voyage prévu, pour un motif administratif ci-dessous: - convocation en vue de l'adoption d'un enfant, - convocation en tant que témoin ou juré d'Assises.	NON	
		Refus de visa touristique par les autorités françaises	NON	
Vol de la carte d'identité ou passeport survenant 48 heures précédant le Départ.	NON			

Votre matériel de ski est assuré !	La casse de votre matériel de ski loué via skimium	Prise en charge des réparations de votre matériel (700€ max).	50€		
		Remplacement de votre matériel si celui-ci n'est pas réparable (700€ max). Le client paye au magasin le PRIX MAX de skis Junior: 150 €, skis Budget: 300 € , skis Initiation : 400 €, skis Ado Loisir et skis Loisir: 500 €, skis Ado Dynamique et skis Dynamique : 600€, skis Premium: 700 €, chaussures Juniors : 120 €, chaussures Adultes : 250 €.			
	Le vol de votre matériel de ski loué via skimium	Vol dans la journée : prise en charge des frais de remplacement du matériel (700€ max). Le client paye au magasin le PRIX MAX de skis Junior: 150 €, skis Budget: 300 € , skis Initiation : 400 €, skis Ado Loisir et skis Loisir: 500 €, skis Ado Dynamique et skis Dynamique : 600€, skis Premium: 700 €, chaussures Juniors : 120 €, chaussures Adultes : 250 €.	50€		Adulte = 2€ par jour et par paire de ski
		Vol par effraction dans votre immeuble de résidence : prise en charge des frais de remplacement du matériel (700€ max). Le client paye au magasin le PRIX MAX de skis Junior: 150 €, skis Budget: 300 € , skis Initiation : 400 €, skis Ado Loisir et skis Loisir: 500 €, skis Ado Dynamique et skis Dynamique : 600€, skis Premium: 700 €, chaussures Juniors : 120 €, chaussures Adultes : 250 €.			Junior = 1,50€ par jour et par paire de ski

* extrait des conditions du contrat N°2500154 figurant dans la notice d'information disponible sur www.skimium.com ou www.assurances.decathlon.fr